Contrôle et réalisation d'équipement (examen U62, bloc de compétences 5 du BTS Opticien-lunetier)

RNCP : 38360 / Certifinfo : 43486 / ROME : J1405

Taux de satisfaction :

93%

En 2023

Taux de réussite :

Non concerné

(non diplomant)

Taux d'insertion :

Non concerné

Ce module de formation en optique permet de préparer l'examen U62 du BTS Opticien-Lunetier. Il s'adresse donc aux professionnel(le)s de l'optique lunetterie engagé(e)s dans une procédure de VAE ou à tout(e) candidat(e) souhaitant valider cette épreuve en vue de l'obtention du BTS OL. Accessible au niveau "initiation" ou "perfectionnement", ce module "Contrôle et réalisation d'équipement" comprend une formation théorique et pratique au montage et au contrôle de différents équipements optiques.

Les points clés

Rythme :
Formation à temps plein, Formation courte

Durée :
24h en centre de formation

Dates de formation :
Du 12/02/2024 au 14/02/2024
Du 27/05/2024 au 29/05/2024

Finançable par :
Formation éligible au CPF

Public visé :
Tout public

Tarif :
30€/h

La formation

Objectif

Cette formation a pour objectif de préparer l'épreuve U62 du BTS Opticien-Lunetier en vue de valider le bloc 4 du diplôme, en adaptant la pratique professionnelle des stagiaires aux exigences du jury d'examen :
– Être capable d'utiliser les méthodes et les moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement et de mobiliser ses connaissances pour analyser, évaluer et proposer les solutions adaptées à la réalisation présentée,
– Savoir utiliser les méthodes et les moyens nécessaires pour réaliser une opération technique significative de l'activité professionnelle d'un opticien lunetier.

Contenu

Présentation des modalités de l'U62.

Réalisation technique :

- Présentation des modalités de l'épreuve ERE (étude et réalisation d'équipements) : durée, coefficient, contenu. Présentation du matériel mis à disposition.
- Réalisation de différents types de montage dans un temps précis : réalisation un axage, centrage, effet prismatique ; rhabiller symétriquement et présenter l'équipement.

Contrôle d'équipements :

- Présentation des modalités de l'épreuve CT (contrôle d'équipements), et du matériel mis à disposition ainsi que les principaux types d'équipements à contrôler,
- Contrôle des différents types d'équipements dans un temps précis : identifier un verre correcteur (+/-), torique, uni et multifocal ; contrôler un équipement : produit, teinte, traitement, vergence, rhabillage, tolérance ; déterminer les opérations nécessaires pour rendre un équipement conforme.

Ces deux modules sont accessibles au niveau « Initiation » ou « Perfectionnement ».

- Initiation : du 12 au 14 février 2024.
- Perfectionnement : du 27 au 29 mai 2024.

Débouchés

Cette formation permet de présenter l'examen U62 du BTS Opticien-lunetier (BTS OL). La réussite à l'épreuve de validation de cet examen permet la délivrance d'une certification du bloc de compétence, valide pendant 5 ans.
Le passage de tous les blocs de compétence constituant le BTS Opticien-Lunetier permet d'obtenir le diplôme dans son intégralité.

Moyens pédagogiques

- Documents pédagogiques, travaux pratiques.

- Les stagiaires ont accès aux plateaux techniques du Lycée Fresnel (box pour examen de vue, magasin d'application, postes de montage) et à la plateforme en ligne Gret@distance.

Prérequis :

Etre titulaire d'un Bac, de préférence scientifique, ou avoir une expérience de 3 ans minimum en magasin d'optique.

Modalités d'admission :

Entretien, tests, dossier

Nombre de places :

10

Reconnaissance des acquis

Attestation d'acquis ou de compétences (bloc de compétences 5 du BTS Opticien-Lunetier RNCP38360BC05), Attestation de suivi de présence

S'inscrire

Contact :

Blanchard Claire
01 53 69 62 82
claire.blanchard@gpi2d.greta.fr

Lieu de formation :

Eliane Mathieu

referent-handicap@gpi2d.greta.fr